Département des Hautes-Alpes. — ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973 (1re Circonscription)



Pierre ROUX

COMMERÇANT
Président de la Chambre de Commerce des Hautes-Alpes
Vice-président de la région Provence - Côte d'Azur - Corse
Membre du Comité directeur de l'Assemblée des Chambres de Commerce de France
Engagé volontaire pour la durée de la guerre
Officier de réserve
Chevalier de l'ordre national du Mérite
Croix du combattant volontaire de la Résistance
Père de 6 enfants
Agé de 48 ans



Alban PALPANT

AGRICULTEUR
Maire d'Aspremont
Membre de la Chambre d'Agriculture
Officier du Mérite Agricole
Milite depuis vingt ans dans les organisations professionnelles et syndicales agricoles du département
Père de 5 enfants
Agé de 51 ans

Mouvement RÉFORMATEUR

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

L'échéance électorale des 4 et 11 mars prochain est capitale, tant sur le plan national que sur le plan de notre département.

C'est pourquoi, après mûres réflexions, deux responsables des principales activités économiques de notre région ont décidé de faire équipe pour se présenter à vos suffrages.

Ils sont tous deux d'authentiques Hauts-Alpins, pères de familles nombreuses, qui par leur métier — l'un est agriculteur, l'autre est commerçant —, sont tout à fait au courant des véritables problèmes qui se posent dans les Hautes-Alpes.

Les raisons de leur candidature sont fort simples. Ils pensent qu'il est indispensable que l'avenir de votre circonscription soit entre les mains « d'hommes d'expérience ».

Issus de ce sol qui est le vôtre, ils entendent mettre tout en œuvre, comme ils l'ont déjà fait depuis plusieurs années, pour développer cette région dont les partis de la majorité se sont complètement désintéressés ces dernières années.

Ils considèrent le mandat parlementaire comme un service que l'on doit et non comme une situation à laquelle on accède.

En outre si l'on regarde avec un peu d'attention la manière dont les affaires de la France sont gérées, nous avons tous envie de dire « ça suffit ». La bureaucratie parisienne, alliée à une conception égoïste de l'Etat, ont conduit naturellement la France aux pires décisions et plus grave encore ont fait naître une série de scandales sans précédent dans l'histoire de notre pays.

Il faut un changement, et comme l'immense majorité des Français le souhaite, il faut que ce changement s'effectue dans le calme et le respect des libertés de chacun.

Dès le premier tour, en choisissant **Pierre ROUX,** vous voterez pour l'avenir de votre circonscription et en votant Réformateur vous choisirez l'avenir de la France.

NOTRE PROGRAMME

SUR LE PLAN NATIONAL

Pierre ROUX et Alban PALPANT souscrivent aux projets de lois qui seront déposés par le Mouvement Réformateur, et dont la grande presse s'est fait l'écho.

SUR LE PLAN DÉPARTEMENTAL

Délaissé par une bureaucratie parisienne de plus en plus envahissante, notre département doit faire face à de nombreuses difficultés.

Pierre ROUX et son Equipe ont mis au point un programme d'action que l'on peut résumer ainsi :

« Tout mettre en œuvre pour redonner un avenir à notre région ».

DÉSENCLAVER NOTRE DÉPARTEMENT

par l'amélioration des voies de communication.

1) Le réseau routier.

— Il est urgent d'achever les travaux sur la R.N. 75 qui est inscrite au VIme Plan.

— Il faut créer une Société d'Economie mixte des Alpes du Sud pour la réalisation du tunnel sous le Col de l'Echelle et la construction de l'autoroute Marseille-Turin.

— Il est indispensable de procéder d'urgence à l'amélioration du tracé de la Route Napoléon qui est le seul lien entre le chef-lieu de l'Isère et celui des Hautes-Alpes.

— Enfin, il est nécessaire d'entreprendre de sérieux travaux sur la Nationale 94 en prise directe sur les centres industriels de la Vallée du Rhône.

2) Le chemin de fer

En accord avec les autorités régionales de la S.N.C.F., Pierre ROUX s'engage à ce que le turbo-train soit mis en service avant deux ans entre Marseille et Gap et entre Gap et Grenoble. Les gains de temps sur le service actuel seraient de plus d'une heure dans les deux cas.

3) Les liaisons aériennes

La liaison bi-journalière entre Paris et Gap est pratiquement réalisée et son inauguration ne saurait tarder.

Mais il faut aller plus loin. Pierre ROUX s'engage à intensifier les liaisons avec toutes les grandes villes de la Région. En outre, il propose de créer un Centre de l'Aéropostale, afin de rendre beaucoup plus rapide l'acheminement du courrier.

L'ENVIRONNEMENT.

Pierre ROUX se propose de déposer sur le bureau de l'Assemblée Nationale un projet de loi sur l'Aménagement de la Montagne.

Le but de ce projet de loi serait de mettre en place une véritable politique de la montagne en donnant en particulier aux collectivités locales les moyens financiers pour mettre en place les structures d'accueil nécessaires au développement sans cesse croissant du tourisme dans notre région.

L'AGRICULTURE.

Pierre ROUX s'engage à soutenir toutes les propositions tendant à une révision des prix agricoles dont dépend le revenu de tous les agriculteurs.

Il désire en outre que les agriculteurs puissent bénéficier pleinement des prêts bonifiés.

Enfin, s'il est d'accord sur le principe qui oblige pour des raisons tenant à la politique de l'environnement que les bâtiments d'exploitation agricole soient éloignés des villages, par contre, il trouve inadmissible que les dépenses d'adduction d'eau ou d'électrification soient dans ce cas à la charge des agriculteurs.

L'INDUSTRIE.

Il est urgent d'obtenir le classement du département en zone II que nous demandons depuis près de dix ans, et qui est sans cesse refusé, afin de bénéficier de tous les avantages possibles de l'industrialisation.

LE DOMAINE SOCIAL.

Le Programme Réformateur au plan national est nettement plus avancé que celui de la majorité. Pierre ROUX y souscrit pleinement. Il désire en outre qu'un Centre de Formation des Apprentis soit créé dans les plus brefs délais à Gap afin d'éviter les déplacements à Aix-en-Provence, et ceci en collaboration étroite avec la Chambre de Métiers.

LE COMMERCE ET L'ARTISANAT.

La loi d'urgence en la matière concerne la fiscalité et les questions de sécurités sociales et de retraites.

Pierre ROUX s'engage à faire porter tous ses efforts pour que la patente soit supprimée mais surtout que soit mis fin à toutes les incohérences gouvernementales qui font de l'artisanat et du commerce un groupe social très largement défavorisé, au sein de la collectivité nationale.

L'HOTELLERIE.

L'hôtellerie est un élément indispensable pour assurer à notre département une activité touristique importante.

Pierre ROUX s'engage à faire obtenir aux membres de cette profession les crédits nécessaires pour aménager ou étendre leurs installations existantes.

LES ANCIENS COMBATTANTS, PRISONNIERS, VICTIMES DE GUERRE ET ANCIENS D'ALGÉRIE.

Accord sur les propositions de l'Union Départementale.

ENSEIGNEMENT.

Création d'un I.U.T.

RAPATRIÉS.

Règlement rapide du contentieux.

Ce programme d'action n'est qu'une étape vers la transformation du département.

C'est une équipe dynamique qui sollicite vos suffrages. Elle est composée d'Hommes du Pays qui ont l'esprit tourné vers les problèmes d'avenir des Hommes, que leur expérience des affaires rend plus aptes à saisir, à comprendre, à résoudre vite les questions que pose notre époque et celles qui se poseront demain.

Faites confiance à une Equipe solide et expérimentée en votant pour

Pierre ROUX — Alban PALPANT.

IMP. RIBAUD FRÈRES, GAP